DOSSIER DE PRESSE

2020/2021

Les grands axes de l'Education de la Ville d'Orléans

Orléans Mairie

CONTACT PRESSE
Stacy Mille- stacy.mille@orleans-metropole.fr
07.72.33.66.98

@presseorleans

Orléans Mairie

A Orléans, ils sont près de 10 000, environ 3 800 en maternelle et 6 200 en élémentaire, à reprendre le chemin de l'école le 1er septembre prochain. En ce début d'année scolaire, les priorités de la Ville d'Orléans sont d'accompagner et de consolider les apprentissages des élèves tout en déployant les moyens nécessaires pour les familles ayant le plus souffert de la période de confinement.

Avec un budget de 27 millions d'euros pour l'année 2020, la Mairie d'Orléans est très investie dans le domaine de l'éducation et de la réussite éducative, afin que tous les enfants puissent s'épanouir à l'école, bénéficient d'un apprentissage dans les meilleures conditions, et accèdent plus facilement à des domaines tels que le sport ou la culture.

Orléans Mairie

SOMMAIRE

Faciliter la vie des parents……4
La création d'un numéro unique sur la période de rentrée……4
Les horaires périscolaires étendus……4
L'augmentation du nombre de places d'accueil en centres de loisirs……4
La préservation du pouvoir d'achat……4

Les enfants et l'apprentissage……5
Un nouveau dispositif de soutien scolaire spécifique……5
Une plus grande ouverture dans le domaine de la culture……5

L'environnement éducatif……6
La rénovation énergétique des bâtiments……6
La qualité de l'alimentation……6

FACILITER LA VIE DES PARENTS

La création d'un numéro unique sur la période de rentrée

Pour mieux appréhender la rentrée 2020, la Ville d'Orléans a mis à disposition des parents depuis le 25 août un numéro unique afin de répondre aux interrogations que peuvent susciter cette rentrée scolaire particulière. **Les parents orléanais sont invités s'ils le souhaitent à contacter le 02.38.79.25.44, du lundi au vendredi de 9h à 17h, où ils trouveront écoute, conseils et accompagnement pour une rentrée 2020 sereine.**

Les horaires périscolaires étendus

La mairie souhaite faciliter la vie des parents, notamment les parents qui travaillent, en lançant dès aujourd'hui une réflexion sur la possibilité d'étendre les horaires du périscolaire. Beaucoup de parents ont déjà testé la fameuse « course de fin de journée » : sortie du travail, trajet, aller chercher le petit puis le grand… La mairie souhaite donc trouver une solution qui soulagerait l'emploi du temps déjà contraint de ces parents.

Orléans c'est 67 écoles, 550 agents, 10 000 élèves dont 3 800 en maternelles et 6 200 en élémentaire

Augmentation du nombre de places d'accueil en centres de loisirs

Chaque année, des demandes d'accueil en centres de loisirs restent insatisfaites par manque de places. La mairie étudie différentes pistes afin d'augmenter le volume d'accueil. Le nombre de places créées variera en fonction de la solution retenue.

Enfin, une aide en matière de pouvoir d'achat avec le gel des tarifs de toutes les prestations municipales : périscolaires, restauration et centres de loisirs.

La période de confinement à laquelle les Français ont été confrontés a eu des conséquences parfois très difficiles pour l'emploi. La mairie d'Orléans, dans un souci de soutien aux parents, a décidé de geler tous ses tarifs en matière de prestations scolaires (périscolaires, centres de loisirs, restauration).

LES ENFANTS ET L'APPRENTISSAGE

Un nouveau dispositif de soutien scolaire

Pour les enfants ayant souffert d'une rupture significative de l'apprentissage, la Ville d'Orléans lance la création d'un dispositif de soutien scolaire spécifique. Ce dispositif prendra la forme de petits groupes d'Aide au Travail Personnel en très faibles effectifs. Le soutien s'effectuera à l'issue du temps de classe de 16h30 à 18h et les enfants qui en bénéficieront seront proposés par les enseignants. La durée de ce dispositif durera le temps nécessaire pour remettre les enfants en difficulté dans une dynamique positive d'apprentissage.

Une plus grande ouverture dans le domaine de la culture

Eveiller la curiosité et l'esprit critique des élèves

Consciente de l'importance des matières artistiques dans l'épanouissement des enfants, la Mairie d'Orléans développe des actions afin de permettre aux élèves d'accéder à des activités culturelles plus fréquemment que par le passé. En lien étroit avec les acteurs et le service de la culture de la Ville d'Orléans, l'objectif est d'éveiller leur curiosité et leur esprit critique à travers plusieurs actions. L'offre existante sera densifiée et diversifiée :

- **« Un artiste dans ma classe »** : permettre à une classe de travailler pendant un an avec un artiste (chorégraphe, musicien, plasticien, photographe, auteur-illustrateur) et de mener à bien avec lui une réalisation qui peut être chantée, une chorégraphie, une œuvre plastique ou un montage photographique.

- **Des ateliers** conduits avec des intervenants des établissements culturels de la Ville : Musée des Beaux-Arts, le réseau des médiathèques, le service archéologique et le conservatoire de musique. Ces ateliers favorisent l'initiation des enfants au domaine artistique.

- **« Le conte illustré »** : proposer aux enseignants de CP-CE1-CE2 de faire travailler leur classe à l'élaboration « d'un ouvrage » proche des caractéristiques d'un album jeunesse, avec l'intervention d'un auteur ou d'un illustrateur, prise en charge financièrement par la Mairie. Les élèves deviennent co-auteurs de leur conte. Tous les albums seront offerts aux élèves et disponibles ensuite dans le réseau des Médiathèques d'Orléans. Les élèves seront accompagnés par des comédiens-musicien et valoriseront leurs albums **au Festival du livre de l'enfance « Rendez-vous Conte ! »** en juin 2021.

- **« Un journaliste dans ma classe »** : en partenariat avec le journal La République du Centre, la Mairie propose une action d'écriture et d'éducation aux médias et à

l'information afin de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté. L'objectif est de former des « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables de demain. Les futurs productions seront valorisées au Festival **au Festival du livre de l'enfance « Rendez-vous Conte ! »** en juin 2021.

- **Festival du livre « Rendez-vous Conte ! » :** « Réussite éducative, accès à la culture et prévention de l'illettrisme » sont les maîtres mots de ce festival annuel. Deux journées en juin 2021 seront spécialement réservées aux scolaires impliqués dans les différents projets menés avec leur enseignant (écriture, BD, illustrations, photographie et narration, film d'animation).

- **L'initiation musicale** : initialement mise en œuvre dans les écoles situées en R.E.P, la Ville d'Orléans élargit cette année la découverte de ka musique en direction des écoles dont les élèves ne bénéficient pas d'activité musicale, en faisant intervenir des DUMISTES (Musiciens Intervenants en Milieu Scolaire) qui proposent aux enfants de s'initier à la pratique instrumentale et à la découverte des sons.

L'ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF

La rénovation énergétique des bâtiments

Tout en ne négligeant pas les travaux d'entretien, la Ville d'Orléans souhaite offrir des équipements de qualité et respectueux de l'environnement et de notre cadre de vie. Dans un souci de préservation de l'environnement, les travaux d'isolation thermique seront privilégiés dans les années à venir, sans pour autant négliger la poursuite des travaux intérieurs permettant aux enfants d'évoluer dans un cadre plus agréable.

D'autres projets sont en cours de réflexion dans le domaine du développement durable notamment la création d'îlots de fraîcheurs et d'espaces végétalisés à portée pédagogique dans les cours d'écoles.

La qualité de l'alimentation

La fabrication des repas, leur distribution dans les écoles et les Accueils de loisirs, ainsi que la facturation aux familles sont confiées à la société SOGERES. En effet, elle a été reconduite par la municipalité comme délégataire de la restauration scolaire le 1er septembre 2017.

L'axe majeur de ce nouveau contrat est de prioriser les circuits de proximité et les circuits courts afin de développer les filières locales. A ce titre, la cuisine centrale a été modernisée et agrandie. Une légumerie a été créée et a ouvert ses portes au mois de septembre 2017. 57% des produits proposés proviennent de producteurs locaux pour atteindre au moins 63% d'ici sept ans. Les repas sont fabriqués selon le procédé de la liaison froide qui garantit les meilleures conditions d'hygiène alimentaire. La diététicienne de la Ville d'Orléans contrôle l'élaboration des menus tant sur le plan de l'équilibre que sur la qualité nutritive, et veille sur les conditions de mise en œuvre du contrat passé avec la société SOGERES.

Un repas « chic » est proposé chaque année à toutes les écoles. Ce repas spécialement créé pour l'occasion permet aux enfants du déjeuner « comme au restaurant ». Depuis le 1er novembre 2019, la loi Egalim du 30 octobre 2018, impose de proposer un menu végétarien par semaine afin de diversifier l'apport en protéines. Cette disposition est valable pour une durée de deux ans, à titre expérimental. La Ville d'Orléans propose désormais un repas végétarien aux enfants, une fois par semaine. Les menus sont consultables depuis l'application So Happy.

NOTES

NOTES

Orléans Mairie

CONTACT PRESSE
Stacy Mille- stacy.mille@orleans-metropole.fr
07.72.33.66.98

@presseorleans

Orléans Mairie